

TEMPS DE REPOS ET DE CONDUITE & TACHYGRAPHE : (MPM-021)

Contexte :

Les objectifs de la réglementation européenne en matière de temps de conduite et de repos sont l'amélioration de la sécurité routière et des conditions de travail des chauffeurs routiers, ainsi qu'une harmonisation des conditions de concurrence.

Le tachygraphe (digital) est l'instrument de mesure et de contrôle du respect de la réglementation. Il est donc important de bien maîtriser l'utilisation du tachygraphe, tout en respectant les heures de conduite et de repos, afin d'éviter de coûteuses amendes.

Structure de la formation :

La formation se compose de 7h00 de théorie

Les sujets suivants sont abordés :

- ✓ 1^{ère} partie : temps de conduite & de repos (3h30)
 - Maîtriser parfaitement la réglementation européenne
 - Les temps de conduite journaliers et hebdomadaires
 - Les interruptions
 - Les temps de repos journaliers et hebdomadaires
 - Calcul des cumuls du temps de conduite
 - Calcul des reports du temps de repos
 - Exercices pratiques et mises en situation

- ✓ 2^{ème} partie : tachygraphe (3h30)
 - Bien comprendre chaque pictogramme
 - Utiliser correctement l'appareil digital
 - Eviter les amendes
 - Réactions en cas de contrôle
 - Exercices pratiques et mises en situation

Spécifications :

Durée de la formation : 7 heures de formation théorique – (FC = 7 points)

Max. 20 candidats par formation

Module se rapportant au **deuxième thème** des annexes de l'arrêté royal du 4 mai 2007

